

Situation financière du Mali : Non le pays n'est pas en "défaut de paiements"

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

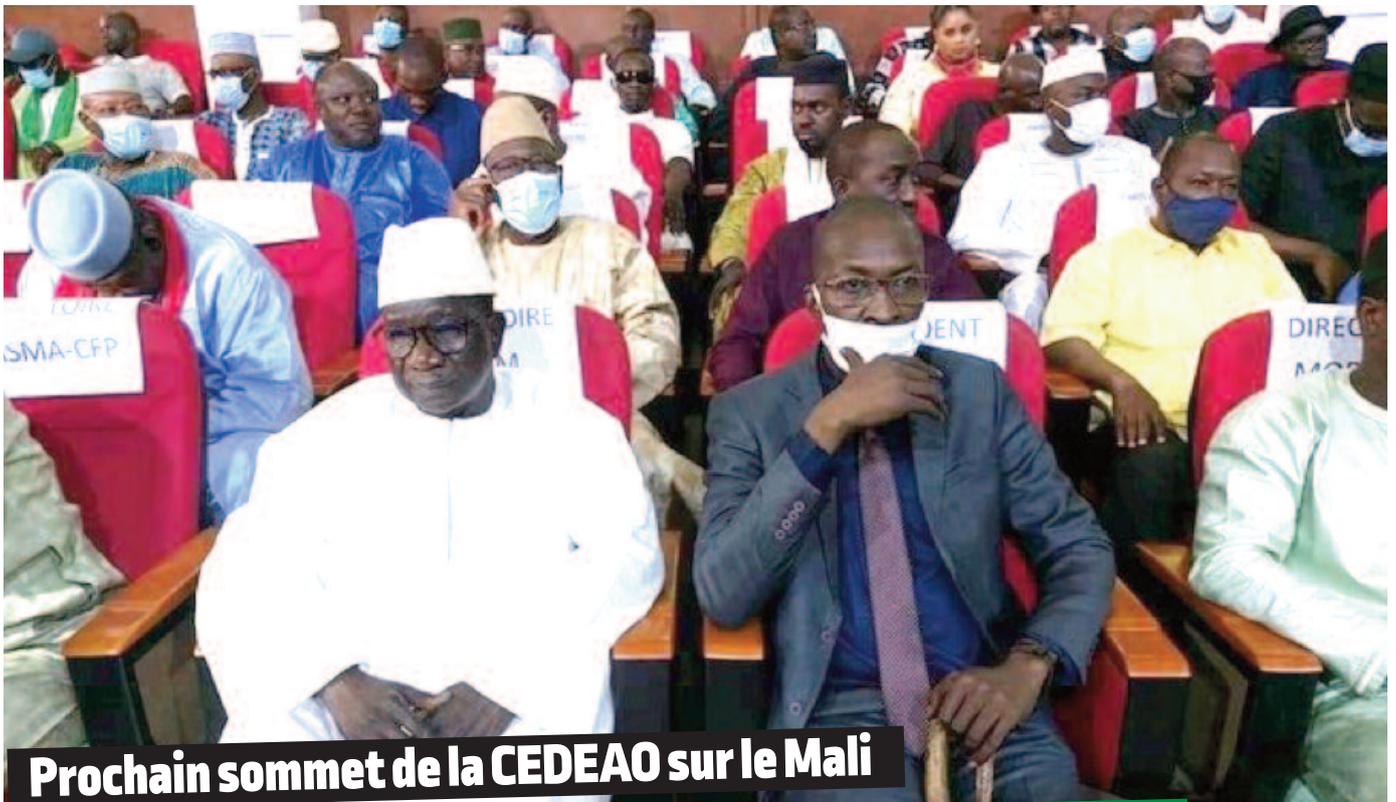
VENDREDI 03 JUN 2022

1111

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Prochain sommet de la CEDEAO sur le Mali

Revoilà le Cadre d'Échanges



Atelier de validation du rapport d'étude sur l'enrichissement illicite : Des remarques pertinentes attendues pour parfaire le document



Me Baber Gano du CDSRI-RPM : " On ne veut pas un parti divisé "



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

02 Juin
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

508

Nouveaux cas confirmés

01

Nouveaux guéris

17

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

03 malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont
03 cas graves en soins intensifs
86 suivis à domicile

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

31 103

Guéris

30 244

Décès

735

dont 48 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.13



P.20



P.25



/ Une /

Prochain sommet de la CEDEAO sur le Mali : Revoilà le Cadre d'Échanges

P.5

/ Brèves /

Office Central de Lutte Contre l'Enrichissement Illicite : Visites aux religieux¹³

P.13

Mali : Mort d'un casque bleu à Kidal

P.13

Mali : « Les besoins humanitaires dépassent les ressources disponibles », dicit GRIFFITHS

P.14

Cours mondial de la farine : Le cri du cœur des meuniers maliens

P.14

Mali : Guterres condamne l'attaque contre un convoi logistique de la mission de l'ONU au Mali

P.15

Primature : Les Ressortissants de Diré reçus par le Premier ministre¹⁵

P.15

Lutte contre la drogue au Mali : Saisie d'une quantité importante de stupéfiants par le 16ème

P.15

Situation financière du Mali : Non le pays n'est pas en "défaut de paiements".

P.16

/ Actualité /

Journée Mondiale Sans Tabac : Le Mali résolu à prendre des mesures

P.18

Mali : Guterres redoute le « vide » provoqué par le retrait de l'armée française

P.19

Coopération économique entre Bamako et Ankara : Une délégation d'hommes d'affaires turcs attendus à Bamako

P.20

Atelier de validation du rapport d'étude sur l'enrichissement illicite : Des remarques pertinentes attendues pour parfaire le document

P.21

Inondation au Mali : A qui la faute et que faire ?

P.22

/ Politique /

A quelques jours du sommet de la CEDEAO, le 4 juin 2022 : L'ADEMA appelle à la levée des sanctions imposées au Mali

P.24

Levée de l'embargo et risque de déstabilisation du Mali : Aboubacar Sidick Fomba tire la sonnette d'alarme et propose

P.25

Me Baber Gano du CDSRI-RPM : " On ne veut pas un parti divisé "

P.26

/ Culture & société /

Théâtre : Madou Wolo prépare sa succession

P.27

/ International /

Parrainage au Sénégal : La classe politique divisée...se radicalise

P.28

Compagnie de Fatick (Sénégal) : Le gendarme détourne 14 millions, met le feu et prend la fuite

P.29

Côte d'Ivoire : Le Gouvernement des Etats-Unis renouvelle son soutien au gouvernement ivoirien pour la troisième campagne de Pulvérisation Intra Domiciliaire

P.30

Niger : Mahamane Ousmane perd son procès contre l'État du Niger !

P.31

/ Sport /

Premier League : Manchester United annonce le départ de Paul Pogba

P.32

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Karamako B. KEITA

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**



Prochain sommet de la CEDEAO sur le Mali

Revoilà le Cadre d'Échanges

Le prochain sommet de la CEDEAO sur le Mali est convoqué pour le 4 juin prochain à Accra. La levée éventuelle des sanctions imposées au Mali fait partie des plats de

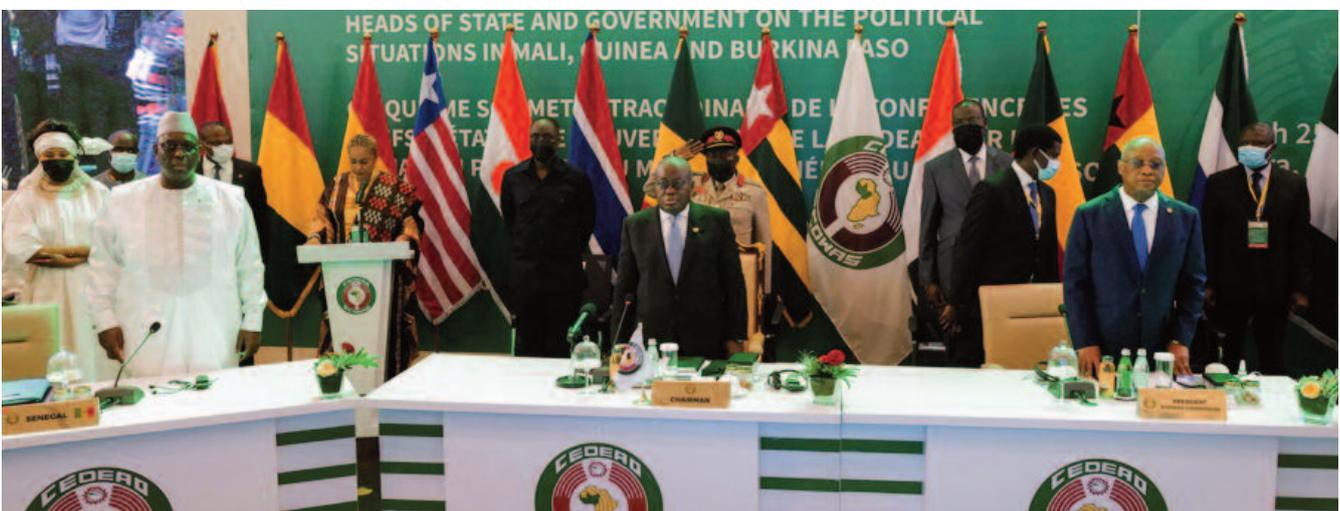
résistance de cette rencontre des chefs d'Etat de la communauté ouest-africaine. Au moment où des espoirs se font jour pour la levée des sanctions contre notre pays, le Cadre

d'Échange de Partis politiques et des Regroupements de Partis politiques pour une Transition Réussie au Mali (EPM, Espérance Nouvelle Jigiya Kura, ARP, NVPM, ASMA - CFP, ICAP, YELEMA, ADRP, CNDR, Parti Mali Émergence, CVCRT) donne de la voix pour dépendre en noir la situation qui prévaudrait, selon eux au Mali. Sans le dire, l'objectif semble d'inciter la CEDEAO à maintenir le couteau sous la gorge de leur propre pays.

Les Maliens sauront sans doute se souvenir de cette démarche qui n'est pas seulement politique. Elle est aussi et surtout non-patriotique.

Lire en encadré la déclaration

■ Moctar Sow



Cadre d'Echange de Partis politiques et des Regroupements de Partis politiques pour une Transition Réussie au Mali.

**Déclaration sur la crise socio-politique du Mali en date
du 02 juin 2022**

Le Mali, notre Patrie, vit une des périodes les plus difficiles de son histoire caractérisée par une crise sécuritaire, sociale, politique et diplomatique depuis le coup d'État militaire du 18 août 2020.

L'isolement et les tensions diplomatiques du Mali avec une partie de la communauté internationale et certains de nos états voisins notamment de la CEDEAO et de l'UEMOA ayant conduit à des sanctions économiques et financières ainsi qu'à la fermeture des frontières continuent de plomber le pouvoir d'achat des Maliens.

Notre tissu économique, financier, industriel se déchire tous les jours en raison des sanctions imposées par la CEDEAO et l'UEMOA dont les seuls responsables sont les autorités de la transition en raison du non-respect des engagements pris.

Tous les secteurs sont fortement impactés négativement. Le gouvernement peine à rassurer l'opinion nationale de sa capacité à contenir les souffrances des populations.

Sur le plan de la sécurité alimentaire le constat est alarmant, la famine guette le centre et le nord du pays. Dans les centres urbains les prix des produits de grandes nécessités ont pris de l'ascenseur : un œuf qui coûtait il y a peu de temps 75 frs se monnaie dans les boutiques entre 125 et 150 frs CFA, 50kg de sucre blanc coûte 28000 frs. Le mil coûte entre 45000 et 60000 frs le sac de 100 kg, le maïs aliment de base de la volaille est à 33000 frs le 100 kg

La tonne du tourteau pour le gros bétail est entre 350 000 et 400000 frs le son de riz est 160 000 et 180 000 frs la tonne, celui des petits ruminants est cédé entre 2400000 et 250000 frs la tonne. Le litre d'huile est à 1500 frs . Le gel des opérations des financements de certains partenaires financiers (BM BAD AFD...) ont un impact négatif sur plusieurs projets de développement et les opérateurs (bureaux d'études, entrepreneurs et les fournisseurs des consommables...) qui travaillent pour le compte de ses partenaires.

Entre temps les discussions entre les autorités de transition et le médiateur de la communauté économique des états d'Afrique de l'ouest CEDEAO en vue de la levée des sanctions sont au point mort. Un ping-pong diplomatique sur le délai de la transition :

36 à 24 mois pour les autorités maliennes, 12 à 16 mois pour la CEDEAO.

Pour ne rien faciliter dans les négociations, les autorités de la transition, par la voix du Premier ministre Choguel Kokala MAIGA, faisant fi des souffrances des braves populations maliennes, annoncent de manière unilatérale le 20 avril 2022 devant l'organe législatif qu'est le CNT un chronogramme de transition de 24 mois.

Moins de deux semaines après cette sortie spectaculaire du Premier ministre, les mêmes autorités de transition, dans un revirement inimaginable, décident de dépêcher à Lomé le mercredi 4 mai 2022 une délégation ministérielle pour solliciter la médiation du Président Faure Gnassingbé Eyadema dans le même dossier.

**FACE A TOUS CE QUI PRECEDE,
NOUS,**

Partis et regroupement politique du Cadre d'Echange pour une Transition Réussie au Mali,

- Mesurant le degré de détérioration de la situation dans presque tous les domaines et des menaces qui pèsent sur l'unité et la souveraineté du pays ;
- Considérant que le retour à l'ordre constitutionnel est la condition indispensable au retour de nos partenaires, investisseurs, de la stabilité politique économique et sociale de notre pays et à la levée des mesures de suspensions du Mali des instances de différents organismes régionaux et internationaux.
- Considérant la dégradation du climat social et ses conséquences socio-économiques ;
- Considérant l'isolement diplomatique dans lequel se plonge de plus en plus le pays ;
- Constatant que les autorités organisent le recensement général de la population sur l'ensemble du territoire national sur une période d'un mois ;
- Constatons qu'au même moment les autorités n'arrivent pas à organiser les élections dans le délai imparti à la transition.
- Réaffirmant son engagement à soutenir le processus de Transition pour un retour rapide à l'ordre constitutionnel normal.

Rappelons aux autorités de la Transition d'inscrire fondamentalement leurs actions à un retour rapide du Mali dans le concert des nations africaines et mondiales et remercions le président Faure Gnassingbé Eyadema d'avoir accepté le rôle de facilitateur pour une sortie de crise au Mali.

Nous exhortons les autorités de Transition et les Chefs d'Etat de la CEDEAO à mettre à profit le sommet du 4 juin à Accra au Ghana, pour trouver un compromis pour la levée des sanctions afin de soulager les souffrances de nos populations respectives.

ONT SIGNÉ:

Les Présidents des Partis et Regroupements Politiques : EPM, Espérance Nouvelle-Jigiya Kura, ARP, NVPM, ASMA-CFP, ICAP, YELEMA, ADRP, CNDR,

Parti Mali Emergence , CVCRT.

■ Jeune Afrique



Renflouées grâce à plusieurs réformes des régimes de pension, les fonds de retraites africains affichent de nouvelles ambitions, tant dans leurs stratégies d'investissements que dans l'extension de la couverture sociale des travailleurs.



■ Wakat Séra



Avec le lancement de l'examen du BEPC et du CAP ce jeudi 2 juin, s'ouvre la saison des examens des ordres d'enseignement du primaire, du post-primaire et du secondaire au Burkina Faso. C'est le temps des évaluations des connaissances et 834 mille 348 candidats de CM2, de 3e et de terminale vont à la conquête du diplôme qui sanctionne la fin de leur cycle d'enseignement respectif.

Au BEPC, ils sont 260 058 candidats qui commencent les compositions des épreuves ce jeudi. 43761 candidats au CEP qui débütent les épreuves le 3 juin. 21 614 candidats qui composent pour les épreuves du CAP et du BEP. Et enfin, l'examen du Baccalauréat qui mobilise 142 529 candidats du 21 juin au 7 juillet 2022.



■ Koulouba Actu



La Croix-Rouge Malienne a le profond regret d'informer l'opinion nationale et internationale qu'une de ses équipes en mission humanitaire à bord d'un de ses véhicules arborant l'emblème de la Croix-Rouge

maliennne a été attaquée le mercredi 1er juin 2022 aux environs de 18 heures sur l'axe Koussané – Kayes, cercle de Kayes



■ Ministère De L'Emploi Et De La Formation Professionnelle Du Mali



Le 2 Juin 2022 | Le Ministre Bakary Doumbia a reçu une délégation de l'ONU-FEMMES conduite par la Représentante Résidente pays Mme Marie Goreth NIZIGAM.

Les échanges ont porté sur l'opérationnalisation du plan de travail proposé par le département à l'issue de la formation des cadres et points focaux genre sur l'approche genre qui a eu lieu en mars 2022. Le Ministre a affirmé sa ferme volonté pour la promotion du genre, plus particulièrement l'Entreprenariat féminin qui est un élément clé de sa vision.

En fin, la question de la contribution de l'ONU FEMMES à la mise en œuvre du Programme de Mobilisation des Compétences de la Diaspora pour l'Emploi (PMCDÉ) a été évoquée au cours de la rencontre. SOURCE : C COM/MENEFP

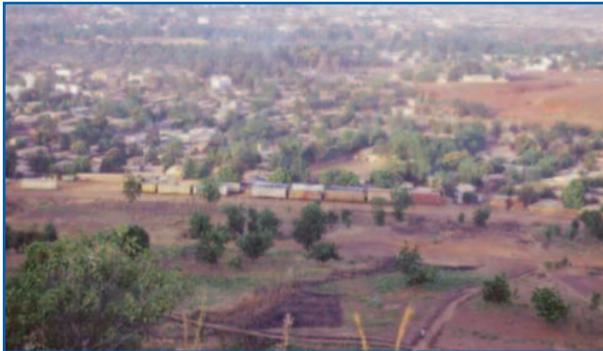


■ Mali Actu



Mardi 31 mai 2022, aux environs de 17 h, une citerne contenant 45000 litres d'essence a pris feu lors d'un transvasement dans une station «

Yara ». Les sapeurs-pompiers du centre de secours de Kati ont été mobilisés afin d'éviter le pire. C'est au cours du transvasement que le feu a été déclenché.



■ Sambou Sissoko



Macky Sall reçu par Vladimir Poutine !
Nous sommes tous les jours sur le boulevard de l'indépendance pour clamer haut et fort la coopération russo-malienne mais le Commando de Kati n'a toujours pas été reçu par l'homme fort du Kremlin. C'est quoi le problème ?



■ Nouhoum Togo



[ACCIDENT DE LA CIRCULATION]

Ce jour jeudi 02 juin vers 17h00, les secours du Poste de secours routier de Moribabougou ont été engagés sur la RN27 à N'Gabakoro Droit pour un accident entre un camion benne et un corbillard funéraire au retour du cimetière. Le bilan fait état de 12 victimes au total dont 01 mort, 06 blessés graves avec des suspicions de fractures et des traumatismes. Une demande de renfort au centre de secours de Sotuba. 03 Ambulances du Poste de secours routier de Moribabougou et du centre de secours de Sotuba ont été mobilisées 12 sapeurs-pompiers étaient engagés sur les lieux. Les victimes furent évacuées à l'hôpital Gabriel TOURE. DRPC Koulikoro.



■ FIGARO DU MALI



Pose de la première pierre d'une nouvelle usine de cimenterie au Mali

Le Président de la Transition, SE le Colonel Assimi GOÏTA, Chef de l'État, a procédé à la pose de la première pierre de l'usine de cimenterie Atlas à Dio gare, ce jeudi 2 juin 2022. Cette cérémonie a enregistré la présence du Président du Conseil national de transition, du Premier ministre, du ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, du Ministre de l'Industrie et du Commerce, du Gouverneur de la région de Koulikoro et du Maire de la Commune rurale de Dio gare. Des diplomates accrédités auprès de la République du Mali étaient également présents à cette cérémonie en raison de toute son importance pour l'avenir de la Nation malienne.

Bâtie sur une superficie de 14 hectares, cette infrastructure économique, issue de la volonté de deux jeunes entrepreneurs maliens, contribuera à produire 800 000 tonnes de ciments par an et jouera sa partition dans la lutte contre le chômage au Mali.

Cette infrastructure permettra de réduire considérablement les importations de ciments au Mali et de hisser le pays à la tête des pays les plus industrialisés en Afrique de l'ouest, a soutenu Papa Oumar SAMAKE, Président Directeur Général (PDG) de la société Atlas.

Cette initiative cadre mieux avec la vision des autorités maliennes de soutenir toutes les initiatives nationales et surtout celles portées par la jeunesse malienne dans le cadre de l'épanouissement du pays, condition sine qua non de son indépendance, a indiqué le Président GOÏTA. Selon le Chef de l'État, « la réalisation de cette usine permettra de créer des emplois et de combler le déficit de ciment dans notre pays. Elle contribuera également à booster le secteur économique ».

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, Mohamed Ould Mahmoud, a expliqué que cette pose de la première pierre traduit la volonté des autorités maliennes de mettre en œuvre la politique de développement économique. La présence du Président de la Transition à cette cérémonie est la preuve de l'intérêt que les autorités maliennes accordent au développement économique du pays et à l'entrepreneuriat, a témoigné le ministre Ould Mahmoud.

« Nous sommes très contents de cette initiative », s'est réjoui Mamadou Djan KANE, Porte-parole du Chef de village de Dio gare, qui a rappelé qu'à travers ses œuvres sociales, le Président GOÏTA a fourni Dio gare en eau potable en installant un château d'eau.

La durée de réalisation de ce projet est de trois ans. Le coût total

d'investissement s'élève à près de 50 milliards de FCFA. Le Président de la Transition a saisi l'occasion pour lancer un appel à tous les Maliens de l'intérieur comme de la diaspora à venir investir dans leur pays. Il les a rassurés de la disponibilité des autorités maliennes à les accompagner dans le strict respect des intérêts du peuple maliens.



■ Casimir Sangala

Diogare: une cimenterie sur 14 ha dans 3 ans, 50 milliards mobilisés par 2 jeunes maliens, 800 000 T/an, 150 emplois directs & 500 indirects.



■ Équipe SPORT

Zidane refuse le PSG, son constat est terrible !

Présent à Paris depuis 48 heures, Zinedine Zidane ne succédera pas à Mauricio Pochettino au poste d'entraîneur du Paris Saint-Germain. TF1 explique que Zizou a fait un constat sans concession.

Zinedine Zidane à Roland-Garros, Zinedine Zidane au Stade de France, la venue dans la capitale de l'ancien entraîneur du Real Madrid était vue par certains comme le signe annonciateur de la prochaine signature de Zizou au Paris Saint-Germain. Tandis que le PSG veut remplacer Mauricio Pochettino, et que le nom du champion du monde 98 faisait l'unanimité ou presque, Téléfoot affirme que l'hypothèse de voir Zidane dire oui à Nasser Al-Khelaifi est définitivement à ou-



blier. Considéré comme le seul à pouvoir gérer un vestiaire de stars et de ne pas se laisser mener en bateau, le technicien français, qui fêtera ses 50 ans dans un mois, a fait son choix et il serait négatif. TF1 explique que Zinedine Zidane a refusé l'offre de contrat tendue par le président qatari du champion de France et que le motif de cette décision négative est relativement simple pour Zizou.



■ Ministère Délégué chargé des Réformes Politique et Institutionnelles est à Bamako.



Plaidoyer autour de la nouvelle loi électorale : Mme SYLLA Fatoumata S DICKO à l'écoute de certaines organisations de la société civile

Les membres du groupe de plaidoyer en faveur des réformes du Programme ÉMERGE composé de la COCEM, de la CEPE, du REFAMP, du REJEFPO et du CMDID ont été reçus en audience par le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des Réformes politiques et institutionnelles le mardi 31 mai 2022.

Ils étaient venus partager avec le ministre leur analyse sur la conduite des réformes politiques et institutionnelles en général et sur le projet de loi électorale en particulier.

Les échanges ont permis une compréhension partagée de la position du Gouvernement et de la prise en compte des préoccupations soulevées par ce groupe.

Les points abordés concernaient la composition de la commission de sélection des membres de l'AIGE, l'organisation du Secrétariat général de l'AIGE, l'observation électorale, la prise en compte du genre, et l'agencement des réformes à venir.

Tout en saluant la démarche de ces organisations, Madame le ministre a apporté des éclaircissements sur les préoccupations soule-

vées.

Ainsi, au sujet de la commission de sélection des membres de l'AIGE, le ministre a salué la proposition d'ajouter « Technique » à la commission pour bien marquer qu'il s'agit d'experts chargés d'évaluer les dossiers et l'expertise des candidats. Selon elle, il s'agit surtout d'éviter les écueils de la première expérience d'organe unique de gestion des élections de 1997.

La composition technique préconisée par les autorités constitue un principe de précaution et non un principe d'exclusion.

Mme le ministre a indiqué que l'augmentation du nombre des départements n'est pas nécessaire dans la mesure où il est prévu de subdiviser les départements en sous-directions, en divisions voire en sections pour pouvoir prendre en charge tous les aspects des missions assignées à l'AIGE.

La demande de détermination des modalités de l'observation électorale n'a pas été prise en compte pour ne pas encombrer la Loi dont le processus de modification est plus lourd.

En ce qui concerne les préoccupations relatives au genre les débats continuent au niveau du CNT pour un choix judicieux.

S'agissant des réformes à mener, Mme le ministre a indiqué que les Assises nationales de la Refondation ont recommandé l'élaboration d'une nouvelle Constitution. A ce titre, si le projet de loi électorale est adopté par le Conseil national de Transition, le référendum sera le premier test grandeur nature pour l'AIGE pour évaluer ainsi son efficacité et sa résilience et apporter les ajustements nécessaires avant les élections politiques qui seront conduites par une AIGE institutionnalisée par la nouvelle constitution.

Les membres du groupe de plaidoyer ont par la suite remis à Mme le ministre le document de plaidoyer.



■ Ammy Baba Cisse



Des maliens résidant en France veulent s'impliquer afin que les relations entre les deux pays puissent se normaliser. Mais ils étaient où quand les jockeys de la manipulation faisaient la course sur le boulevard ? Je propose que ces maliens reviennent au pays afin qu'on travaille ensemble ici. Le comble est que dans le lot, il y'en a qui ont tellement déchainé. Maintenant qui est derrière ? C'est la diplomatie des citoyens qui commence. Bonne chance.



■ Fahad Ag Almahmoud



Embuscade du ravitaillement des FAMA basées à Gossi, les blessés évacués par hélicoptère à partir d'Intahaka.

■ Abdoul MBAYE



Fier de notre khalife Cheikh Mahé Niasse! Il réussit à l'échelle du Continent lorsque les chefs d'états africains échouent presque systématiquement à instaurer la paix.

■ Présidence Sénégal



Sur invitation de Vladimir Poutine, le Président @Macky_Sall, Président en exercice de l'@AfricanUnion a quitté Dakar ce jour pour se rendre en Russie. Accompagné du Président de la Commission de l'@UA @AUC_MoussaFaki, le Président s'entretiendra demain à Sochi avec SEM Poutine.

■ Séga DIARRAH

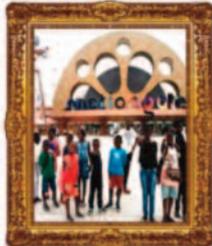
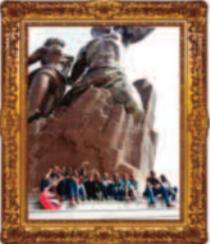


#Mali : il faut bien en finir un jour avec les usines à pipeau sur les réseaux sociaux. Comment s'étonner de la dégradation de la qualité du débat public, quand il prend appui sur de telles bases ?

WARABIZ TOUR

**Emirates
Holidays**

BAMAKO - DUBAI VIA DAKAR
DÉPART 02 AOÛT 2022
 UNE SEMAINE À DAKAR,
 AVANT LE SÉJOUR
 À DUBAI



MOSCOU 2022



**REJOIGNEZ-NOUS À
MOSCOU**

**LES MEILLEURS PARCS
D'ATTRACTIONS
DE RUSSIE**



An Amazing Experience With us

FRANÇAIS D'ÂGES 7 À 17 ANS

**12 ans
D'Expériences**

WARABIZ
 "L'été n'est pas que ça tombe de ciel"
 "À toi le plaisir"

Hamdallaye ACI 2000, BP : 6 3535
 Immeuble : SOKAS, Rue : 20 mètre Porte 105
 CONTACTS : +229 76 47 36 71 / 65 25 70 27
 Bamako - Mali
 E-mail : warabizmali@tushoo.fr



WARABIZ
 "L'été n'est pas que ça tombe de ciel"
 "À toi le plaisir"

Hamdallaye ACI 2000, BP : 6 3535
 Immeuble : SOKAS, Rue : 20 mètre Porte 105
 CONTACTS : +229 76 47 36 71 / 65 25 70 27
 Bamako - Mali
 E-mail : warabizmali@tushoo.fr



WE SHOW YOU MOSCOW!

3 SEMAINES : DU 31 JUILLET AU 21 AOÛT 2022
TARIF UNIQUE : 1 000 000 FCFA (SANS LES FRAIS D'INSCRIPTION)

VIVE LA COOPERATION MALI - RUSSIE



PARRAIN : MOSSA AG ATTAHER, MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS



TRANSPORTEUR OFFICIEL :



WARABIZ MALI vous propose également **DUBAÏ 2022**

BKO - DAKAR - DUBAI - DAKAR - BKO

TARIF : 1 500 000 F CFA
FRAIS D'INSCRIPTION : 300 000 F CFA



DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS : LE 25 JUILLET 2022.

Office Central de Lutte Contre l'Enrichissement Illicite : Visites aux religieux



Le président de l'OCLEI, Docteur Moumouni Guindo, à la tête d'une forte délégation, a été reçu par le bureau national de LIMAMA (Ligue malienne des musulmans et érudits du Mali), le mercredi 1er juin 2022 au siège de l'organisation musulmane à Sotuba.

Au menu de la rencontre, les perspectives de collaboration OCLEI - LIMAMA autour de la prévention de la corruption et de l'enrichissement illicite au Mali.

Dans son adresse, le président Guindo a présenté l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite. Parmi autres missions de l'office, Docteur Guindo a rappelé prioritairement la mission de prévention de l'enrichissement illicite par la sensibilisation et l'éducation citoyenne. Cette sensibilisation, selon le président de l'OCLEI, est à mettre au cœur des relations avec LIMAMA ; toutes choses qui motivent en grande partie sa visite de travail.

Dans le cadre du partenariat, l'OCLEI a appuyé LIMAMA dans son initiative de produire un sermon spécifique sur la corruption et l'enrichissement illicite. Ce sermon spécifique a été produit en plusieurs exemplaires au profit des mosquées de Bamako, ultérieurement de celles de l'intérieur. L'objectif est d'en prêcher à l'occasion de la grande prière des vendredis et autres manifestations ou regroupement religieux.

Selon El Hadj Mohamed Fodie Cissé le président de LIMAMA, son organisation a le devoir d'accompagner l'OCLEI qui fait un travail noble et salvateur pour notre pays. Cet accompagnement, précise-t-il, se fera avec toutes les énergies possibles, dans le respect des principes de l'islam.

Quant au secrétaire général de LIMAMA, imam Gausou Sidiki Minta, 6000 exemplaires du sermon spécifique sont prévus pour être distribués partout au Mali. La lecture du sermon est prévue pour commencer dans les mosquées le vendredi 17 juin 2022, précise-t-il.

Le président de l'OCLEI a chaleureusement remercié LIMAMA qui, en retour, a félicité et encouragé l'OCLEI dans sa croisade contre les délinquants financiers de notre pays.

A noter que la délégation de l'OCLEI était composée, outre du président Moumouni Guindo, de Yéro Diallo et Oualy Sekou Traoré tous deux membres du conseil de l'OCLEI, Seybou KEITA et Issa Sow, respectivement Directeur de la communication et chef du service du protocole et de l'appui à la coopération.

Service communication OCLEI

Mali : Mort d'un casque bleu à Kidal



Un convoi de la mission onusienne a été attaqué ce mercredi au matin dans le Nord du Mali. Un nouveau drame au sein de la Mission multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA). Une attaque attribuée à des terroristes a entraîné la mort d'un Casque bleu, mercredi, à Kidal (Nord).

« Leur convoi a essuyé des tirs directs à l'arme légère et RPG (lance-roquettes) pendant environ une heure », a annoncé sur Twitter, le porte-parole de la MINUSMA, Olivier Salgado.

Le Représentant spécial du Secrétaire Général de l'ONU au Mali et chef de la MINUSMA, El-Ghassim Wane, dit avoir appris « avec consternation l'attaque lâche » perpétrée ce matin (ndlr : mercredi) par des éléments terroristes contre un convoi logistique de la mission onusienne aux environs de la ville de Kidal.

« Je condamne fermement cette attaque, qui participe aux efforts désespérés des groupes terroristes visant à entraver la quête de la paix au Mali et la mise en œuvre du Mandat de la Minusma », a déclaré le Représentant spécial. Il a souligné que, malgré les épreuves et la difficulté de l'environnement opérationnel dans lequel évolue la Mission, « notre détermination à accompagner le peuple et le Gouvernement maliens dans la quête de la paix et de la sécurité reste entière. Rien ne viendra l'entamer ».

Déployée en 2013, la MINUSMA est composée de 16.500 membres dont 10.700 soldats. Elle est la mission de maintien de la paix de l'Organisation des Nations Unies (ONU) dans le pays qui a subi le plus de pertes humaines avec 172 de ses Casques bleus décédés sur le théâtre des opérations.

Source : journalducameroun



Mali : « Les besoins humanitaires dépassent les ressources disponibles », dixit GRIFFITHS



Le besoin humanitaire au Mali est estimé cette année à près de 420 milliards de francs CFA. Alors que les Nations Unies indiquent que seulement 11 % de fonds ont été mobilisés. Ces précisions ont été données par le Secrétaire général adjoint aux Affaires humanitaires en fin de visite dans le pays.

Le Secrétaire général adjoint des Nations-Unies aux Affaires humanitaires rappelle que plus de 5 millions de Maliens ont besoin d'une assistance alimentaire. Il ajoute qu'un Malien sur quatre (4), soit 4,8 millions de personnes souffre de l'insécurité alimentaire à cause de l'insécurité et des impacts du changement climatique. Martin Griffiths indique que le besoin humanitaire au Mali, cette année, est estimé à 686 millions de dollars américain, soit près de 420 milliards de Franc CFA. « Seulement 11% de ces fonds sont mobilisés à ce jour auprès des bailleurs pour répondre au plan humanitaire de cette année », regrette-t-il.

« DES RESSOURCES ADÉQUATES POUR INTENSIFIER LA RÉPONSE »

Le Coordinateur des secours d'urgence des Nations-Unies dit avoir constaté que les besoins humanitaires dépassent les ressources disponibles. Selon lui, il est temps d'agir. « Sans ressources financières suffisantes et opportunes, l'aide humanitaire ne pourra pas se développer davantage », insiste-t-il.

Pour Martin Griffiths, le voyage au Mali a permis de mieux comprendre la situation humanitaire et la réponse du plan humanitaire. Le Secrétaire général adjoint chargé des Affaires humanitaires affirme que les « ressources adéquates sont nécessaires pour intensifier la réponse ». Ainsi, il promet d'accentuer les actions pour sensibiliser la communauté internationale à la détérioration de la situation humanitaire.

PAS D'IMPLICATION DU GOUVERNEMENT DANS LA GESTION DES FONDS

Au ministère malien de l'Action humanitaire, on estime à un million 900 mille, le nombre de personnes en insécurité alimentaire au Mali, à ce jour. Des chiffres qui pourraient augmenter, à cause des incidents sécuritaires enregistrés ces derniers temps au Nord et au Centre, nous dit Mahamadou Lamine Camara, chargé de mission audit ministère. Il précise, par ailleurs que les fonds mobilisés par les partenaires humanitaires sont gérés par eux-mêmes.

Source : Studio Tamani

Cours mondial de la farine : Le cri du cœur des meuniers maliens



Dans une correspondance adressée au ministre de l'Industrie et du Commerce, la corporation des meuniers du Mali (CMM-Mali) a signalé l'insoutenabilité du prix de vente de la farine au Mali, planché à 25 000f. Cette situation fait suite, selon elle, à la flambée progressive alarmante du prix du blé sur le marché mondial.

« Nous voulons attirer votre attention que le prix de vente de la farine, planché à 25 000 FCFA, ne sera plus tenable à compter de ce jour », a précisé une correspondance de la corporation des meuniers du Mali (CMM-Mali) adressée au ministre de l'Industrie et du Commerce, le 31 mai 2022. Les raisons évoquées par les responsables de ce secteur sont la suite : « La situation que nous vivons depuis le début de cette nouvelle campagne est aussi désavantageuse qu'inédite. Jamais depuis vingt années d'activité de céréales, nous n'en avons connu de semblables. Et à cette situation de crise, vient s'ajouter la guerre Russie-Ukraine », a déploré la correspondance signée par le président des meuniers du Mali (CMM-Mali), Modibo Keita. A cela, il a ajouté : « Nos investigations menées sur le marché ont résulté de sérieuses inquiétudes quant à la campagne ».

En termes clairs, la mauvaise campagne agricole et la crise mondiale due à la crise ukrainienne a causé une flambée de la demande de la céréale par rapport à l'offre dans le monde en général. Ainsi, « l'offre actuelle est clairement insuffisante pour satisfaire nos demandes, et la sanction de ce conflit est immédiate : envol du coût, voire la rareté de céréale sur le marché international », a-t-il signalé aux plus hautes autorités de la Transition malienne. Et de préciser qu'il y a aucune hypothèse qui puisse présager une baisse rapide du prix du blé. « Aucune raison que le prix du blé baisse, et il va falloir que celui de la farine ne cesse d'augmenter pour sauver l'équilibre financier des meuniers du Mali ». En un mot, il a fait savoir que le prix de vente de la farine, planché à 25 000 FCFA par les plus hautes autorités au Mali, n'est plus tenable. Issa Djiguiba

Source : LE PAYS

Mali : Guterres condamne l'attaque contre un convoi logistique de la mission de l'ONU au Mali



Le Secrétaire Général de l'ONU, Antonio Guterres, a fermement condamné mercredi l'attaque contre un convoi logistique de la mission de l'ONU au Mali, qui a tué un Casque bleu jordanien et en a blessé trois autres.

Le Secrétaire Général condamne fermement cette attaque et adresse ses plus sincères condoléances à la famille du Casque bleu décédé ainsi qu'au peuple et au gouvernement de Jordanie", a déclaré Stéphane Dujarric, porte-parole de M. Guterres, ajoutant : "Il souhaite un prompt rétablissement aux personnes blessées." Pendant environ une heure, le convoi a été sous le feu direct de membres présumés d'un groupe terroriste utilisant des armes légères et des lance-roquettes, a précisé M. Dujarric. Selon la mission onusienne, connue sous le nom de MINUSMA (Mission multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali), l'attaque près de la ville de Kidal, dans le nord du pays, est le cinquième incident dans la région de Kidal cette semaine, a précisé le porte-parole. "C'est un rappel tragique de la complexité du mandat de la mission de l'ONU et des menaces auxquelles les Casques bleus sont confrontés quotidiennement." Le Représentant spécial du Secrétaire Général au Mali, El Ghassim Wane, a affirmé dans un communiqué que, malgré les difficultés, la MINUSMA reste déterminée à soutenir le peuple et le gouvernement du Mali dans leur quête de paix et de sécurité, a ajouté M. Dujarric.

Source : Agence de presse Xinhua

Lutte contre la drogue au Mali : Saisie d'une quantité importante de stupéfiants par le 16ème

Le Commissariat de police du 16ème Arrondissement de Bamako a interpellé, le mardi 31 mai 2022, un individu nommé Abdoulaye Bangoura, en Commune 1 du District. L'incriminé a été interpellé pour détention et trafic international de stupéfiants de tous genres. Le commissaire a saisi une importante quantité de produits psychotropes ainsi que le matériel complet de transformation. L'interrogation du criminel présumé a permis de comprendre qu'il emploie des jeunes de son quartier et de Bagadadji pour la vente des stupéfiants. Des recherches sont en cours pour identifier et interpellier l'ensemble de ses malfaiteurs.

Primature : Les Ressortissants de Diré reçus par le Premier ministre



Le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga a reçu, le mardi 31 mai, les membres de l'Association des Ressortissants de Diré venus affirmer leur soutien total à la Transition, suite à leur satisfaction aux avancées remarquables constatées sur le plan sécuritaire. Des localités entières ont été libérées, ont constaté les Ressortissants, et la vie commence à reprendre son cours normal dans plusieurs zones. Toutefois, cela mérite d'être poursuivi et renforcé par le déploiement des forces de sécurité dans les zones encore instables, ont-ils recommandé. Les ressortissants soulignent la place centrale de Diré dans le processus de développement avec son potentiel agro pastoral. Ils ont déjà réussi à mener de nombreuses actions dans le cadre de la souveraineté alimentaire et souhaitent l'appui technique de l'Etat. Diré doit relever aujourd'hui trois défis majeurs, ont-ils souligné avec force. Il s'agit du défi sécuritaire, du défi alimentaire et du défi de la cohésion sociale. Le Premier ministre n'a pas manqué de saluer les initiatives déjà prises par les ressortissants de Diré. Cela ne m'a pas surpris, dira Choguel Kokalla Maïga. Rarement le Premier ministre a rencontré une communauté aussi structurée que cette Association qui n'a pas attendu l'Etat pour agir. Vos préoccupations font partie de nos missions, a conclu le Chef du gouvernement, qui a rassuré ses hôtes que les doléances exprimées seront transmises aux plus hautes autorités.

CCRP /Primature



Le Directeur Général de la Police Nationale a adressé ses sincères félicitations à l'ensemble du personnel du 16ème Arrondissement et les a exhortés à persévérer dans leur mission.

Source : LE PAYS

Situation financière du Mali : Non le pays n'est pas en "défaut de paiements".



Les réseaux sociaux offrent l'opportunité de mélanger un peu de tout pour présenter une situation alarmiste ou luisante. Le vocabulaire de la finance est très riche.

Les termes financiers sont voisins, mais avec, souvent beaucoup de nuances.

Un pays en "défaut de paiements" est celui, en situation normale de

fonctionnement, déclare, officiellement qu'il n'est plus en mesure d'honorer ses engagements.

Le premier pays Africain francophone à tomber en "défaut de paiements" a été la Côte d'Ivoire lors de la "crise de la dette" des années 86 - 87. Suite à l'effondrement des "cours du cacao" sur les marchés mondiaux, le pays a officiellement annoncé qu'il n'était plus en mesure d'honorer ses échéances de remboursement.

Après de ses prêteurs : Institutions financières internationales, bilatéraux publics et privés, UMOA, l'information a provoqué un vent de panique en raison de l'état de surendettement du pays à l'époque.

Le niveau d'endettement d'un pays est mesuré en fonction du PIB. Dans le Rapport de la CEDEAO de 2019 sur l'endettement des pays membres, le niveau d'endettement du Mali se situait aux alentours de 78% du PIB, un des plus bas de l'espèce communautaire. C'est dire que le Mali garde encore une bonne capacité d'endettement.

Sur d'autres continents, on peut citer l'Argentine et tout récemment la Grèce.

Le Mali n'est pas à terre, à cause de l'effondrement des "cours mondiaux" du coton et/ou de l'or. Non, il est sous sanctions et privé de ses ressources en dépôts dans les comptes de la BCEAO, contrairement aux statuts de la Banque Centrale et au mépris d'une décision de la Justice Communautaire, qui a ordonné au moins la suspension des sanctions financières, notamment le "gel des avoirs de l'État auprès de la Banque Centrale."

Une telle situation « inédite » est-elle un "défaut de paiements" ?

La réponse est NON. D'ailleurs les APBEF des pays de l'UMOA, ont demandé que les "engagements échus non honorés du Mali ne soient pas provisionnés" par les Banques Commerciales. Elles expliquent qu'ils ne répondent pas à la définition de "crédits en difficultés" devant faire de constitution de provision selon la loi bancaire.

On pourrait dire qu'il est regrettable de constater que certaines et certains d'entre nous se réjouissent de la situation dans laquelle se trouve le pays, par manque d'unité nationale ou de patriotisme ?

Les positions des uns et des autres sont compréhensibles et mêmes tolérables. En effet les questions de portée nationale sur lesquelles, il y aurait unanimité de plus de 20 millions de personnes que compte le pays sont de plus en plus rares. /

Siné DIARRA Expert-comptable Essayiste

malikile.com
La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !

Malikilé
74
MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

La vérité sur la prestation de serment et déclaration de biens du Président reconduit

« Il n'y a pas de serment spécifique pour le président de l'OCLEI. Celui-ci est choisi parmi les membres de l'OCLEI. Moumouni GUINDO a prêté le serment de membre de l'OCLEI le 1er juin 2017. En tant que magistrat désigné par le président de la République, il fait partie des membres dont le mandat est reconduit d'office. Comme les cinq autres membres reconduits d'office, il n'a pas à renouveler son serment, celui de 2017 étant valable pour toute la durée des fonctions de membre. Comme il n'y a pas de serment spécifique au président, le renouvellement de son mandat ne l'oblige pas à prêter un serment (qui n'est pas prévu par les textes en vigueur).

Selon les textes maliens, la déclaration de biens est confidentielle. Par conséquent, publier une déclaration de biens est un manquement aux textes en vigueur ».

Journée Mondiale Sans Tabac : Le Mali résolu à prendre des mesures

« Le Tabac, une menace pour notre environnement », tel est le thème de la Journée Mondiale sans Tabac, édition 2022, que le Mali a commémoré, le mardi 31 mai 2022, à l'instar des autres pays du monde. Ce thème est d'autant plus important dans la mesure où le Mali, tout comme les pays en développement, devient de plus en plus un terrain de prédilection pour l'industrie du tabac, qui trouve un environnement favorable pour déverser les produits avec des fâcheuses conséquences sur notre environnement. Le Mali étant l'un des pays avant-gardistes de la lutte antitabac dans la sous-région, s'est doté d'un arsenal de textes juridiques qui limitent les activités de l'industrie du tabac sur le territoire national.

Le prix OMS sans tabac 2022 obtenu par le réseau malien de lutte anti-tabac, est une preuve éloquente de cette lutte. Boubacar Sidiki Fomba de la Commission Santé du Conseil National de Transition a, dans ses propos liminaires, signalé que le Mali compte prendre des mesures fortes dans le cadre de la réduction de l'impact de l'industrie du tabac sur l'environnement. Il a aussi évoqué la création d'un centre de sevrage pour permettre à ceux qui ne souhaitent plus fumer d'avoir un cadre idéal pour se débarrasser de la cigarette à jamais. Dr. Mahamane Cissé,

Président du Réseau de Lutte contre le Tabac et Autres Stupéfiants au Mali (RELUTAS), s'est réjoui du prix OMS sans tabac 2022 qu'ils ont reçu. Il a fait savoir que c'est le fruit d'une longue lutte menée par plusieurs acteurs. Il a, en plus, signalé que l'industrie du tabac, par son ingéniosité, passe par des moyens ingénieux pour saper les actions de la lutte antitabac au Mali. A ses dires, le thème de cette année vient à point nommé. Il a rapporté des chiffres du résultat d'une campagne d'intoxication de l'industrie du tabac en direction des jeunes qui, par des moyens contournés, agres-

sent visuellement la jeunesse par des produits de marketing qui font froid au dos. Dans son intervention, le représentant du ministre de la Santé et du Développement Social, Amadou Dicko, a rappelé les multiples impacts de l'industrie du tabac sur la dégradation de l'environnement au Mali. Il a brossé un tableau très reluisant des acquis du Mali dans la lutte antitabac, comme l'adoption des lois. Il a aussi signalé qu'ils ne baisseront pas les bras jusqu'à la victoire finale. M. Dicko a attiré l'attention de la jeunesse sur les dangers du tabac et les actions que mène l'industrie pour recruter de nouveaux fumeurs.

Dr. Itama Christian, représentant par intérim de l'OMS, a entamé ses propos en félicitant les réseaux maliens de lutte anti-tabac pour le prix OMS Sans tabac 2022 ainsi que le ministère en charge de la Santé et du Développement Social, pour tous les efforts entrepris dans le cadre de la lutte anti-tabac. Il a indiqué que les impacts environnementaux liés à la culture du tabac se manifestent notamment par l'utilisation excessive de l'eau qui, selon lui, est une ressource rare sur la majeure partie du continent africain ; par la déforestation à grande échelle et la contamination de l'air et de l'eau.

Moussa Samba Diallo
Source : Le Républicain



Mali : Guterres redoute le « vide » provoqué par le retrait de l'armée française

Le Secrétaire Général de l'ONU, Antonio Guterres, redoute le «vide» sécuritaire au Mali provoqué par le retrait en cours de la force militaire française antidjihadiste Barkhane, selon un rapport remis mercredi 1er juin au Conseil de Sécurité.

«Le retrait et la fin des opérations des forces françaises va probablement créer un vide dans certaines régions qui risque d'être exploité par des groupes terroristes armés», écrit Antonio Guterres dans un rapport d'étape sur la situation au Mali du 31 mars au 31 mai, document qu'il a présenté aux 15 pays membres du Conseil de Sécurité.

Bamako et Paris voient leurs relations se dégrader considérablement depuis deux coups d'État militaire en août 2020 et mai 2021. Poussée dehors par la junte, la France a an-

noncé en février le retrait de sa force Barkhane qui doit s'achever à l'été. Le Mali s'est ainsi éloigné de la France et de ses partenaires pour se tourner vers la Russie afin de tenter d'enrayer la propagation jihadiste qui a gagné le centre du pays, le Burkina Faso et le Niger voisins.

UNE ANALYSE DANS SIX MOIS

Et, lundi, la Mission des Nations Unies au Mali (MINUSMA) s'était alarmée d'une «hausse exponentielle» au premier trimestre du nombre de morts civils et de violations des droits imputables à l'armée malienne soutenue par des militaires étrangers. Et puisque la MINUSMA, «à moyen terme, ne pourra plus compter sur la présence, au Mali, d'une force antiterroriste», Antonio Guterres prévient qu'il veut

«mener une analyse minutieuse de la situation d'ici six mois pour soumettre des recommandations au Conseil de Sécurité».

Il déplore également les restrictions qu'impose Bamako sur le renouvellement des soldats des forces armées africaines de la MINUSMA : «J'appelle les autorités maliennes à autoriser au plus vite les rotations des troupes (d'États) d'Afrique de l'Ouest, dont certaines sont déployées pour une période supplémentaire de quatre mois, avec un impact grave sur le moral et le bien-être».

Simultanément, l'ONU a annoncé la mort d'un Casque bleu de la MINUSMA, tué dans l'attaque d'un convoi à Kidal qui a blessé trois autres Casques bleus. Avec ses quelque 13.000 soldats, la MINUSMA, créée en 2013 pour soutenir le processus politique malien, est la mission de maintien de paix de l'ONU ayant subi le plus de pertes humaines. Au total, 172 de ses Casques bleus sont morts dans des attaques, selon la mission.

Source : lefigaro



Coopération économique entre Bamako et Ankara : Une délégation d'hommes d'affaires turcs attendus à Bamako



Une forte délégation d'hommes d'affaires turcs est attendue à Bamako le 07 juin prochain. Il s'agit, à travers cette mission économique, d'étudier les voies et moyens susceptibles d'insuffler une nouvelle dynamique aux relations économiques entre nos deux pays, en vue d'augmenter le volume d'échanges commerciaux entre le Mali et la Turquie.

La rencontre, qui s'inscrit dans le cadre de la promotion des opportunités d'affaires et les moyens de renforcer le partenariat bilatéral entre la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali et DEIK, le Conseil d'Affaires turc des Relations Économiques Étrangères, sera aussi l'occasion pour les deux parties d'évaluer le chemin parcouru depuis la signature du protocole commercial entre la CCIM et DIK.

La délégation turque, composée d'intervenants dans le secteur des BTP, de l'agroalimentaire, du tourisme, de l'artisanat, des infrastructures et transports, des énergies nouvelles et renouvelables, de la santé, de la défense, du textile

(transformation du coton), conclura des "partenariats économiques fructueux et porteurs". Selon le programme établi, dès son arrivée, la délégation s'entretiendra avec le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Mahmoud Ould Mohamed, et aura plusieurs autres rencontres avec des membres du Gouvernement. Auparavant, la délégation sera reçue par les plus hautes autorités de la Transition. La rencontre d'échanges avec les acteurs et représentants du secteur privé se fera au cours des séances B to B. La cérémonie d'ouverture du forum d'affaires est prévue le 08 juin 2022 à 15 h à l'hôtel Radisson Collection (Ex Sheraton).

Pour rappel, lors du voyage du ministre de l'industrie et du Commerce, M. Mahmoud Ould Mohamed à Istanbul, voyage au cours duquel il a eu des entretiens avec les opérateurs économiques turcs, le Conseil d'Affaires turc des Relations Économiques Étrangères avait réitéré la volonté partagée par nombre d'entreprises turques de s'implanter au Mali.

Il s'agirait plutôt de réchauffer les relations

économiques entre les deux pays. Il est bon de savoir que le Mali et la Turquie entretenaient de solides relations économiques et commerciales avec des échanges commerciaux de 40 millions de dollars en 2016. Lors du lancement officiel du compte à rebours de la première édition du Salon International de l'Industrie, l'Ambassadeur de la Turquie au Mali avait précisé que les échanges commerciaux entre le Mali et la Turquie ont atteint 82 millions de dollars en 2017.

Et les autorités de nos deux pays n'ont eu cesse de réaffirmer leur volonté commune de hisser ces échanges jusqu'à 500 millions de dollars. D'où d'ailleurs la multiplication des forums d'affaires entre les investisseurs des deux pays à Bamako, à Ankara ou à Istanbul. Ces dernières années, la Turquie est également particulièrement active aux côtés de notre pays dans la lutte contre le terrorisme par l'équipement des forces de sécurité.

La Turquie a eu à offrir 20 véhicules 4x4 au ministère malien de la Sécurité et de la Protection civile pour un coût évalué à près de 900 millions de francs CFA, soit plus de 1 617 111 dollars. Un appui pas des moindres suivis d'un don du gouvernement turc comprenant 880 gilets pare-balles et 880 casques pare-balles destiné aux forces de sécurité et de défense maliennes remis au département de la Sécurité et de la Protection civile.

Sur le plan commercial, les liens ont toujours existé. Récemment, l'ambassadeur de la République de Turquie au Mali, Murat Mustafa Onart, avait été reçu en audience par le Premier ministre Choguel Kokalla Maiga, avec qui il a été question de la coopération entre nos deux pays. « Nous avons parlé de la coopération entre nos deux pays. Ça fait plus de dix ans que notre ambassade est au Mali. Nous avons beaucoup de projets communs dans plusieurs domaines... », avait déclaré Murat Mustafa Onart à l'issue de sa rencontre avec Maiga.

■ Yama DIALLO

Atelier de validation du rapport d'étude sur l'enrichissement illicite : Des remarques pertinentes attendues pour parfaire le document

Le président de l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite (OCLEI), Dr Moumouni Guindo, a présidé, le jeudi 2 juin 2022, l'atelier de validation du rapport d'étude sur l'enrichissement illicite. Cette étude vise à identifier et à décrire les techniques de l'enrichissement illicite dans l'administration publique au Mali.

Dans ses propos, le président de l'OCLEI, Dr Moumouni Guindo a fait savoir que l'objectif de l'atelier est de procéder à la validation du rapport d'étude sur les techniques de l'enrichissement illicite au Mali. C'est un rapport qui a été commandité par l'OCLEI. Les travaux ont été faits par un cabinet. Le tout conformément à la loi qui donne à l'OCLEI la mission périodique de faire une étude sur l'évolution des techniques d'enrichissement illicite afin de pouvoir faire des recommandations d'amélioration. « Les techniques sont le plus souvent celles qui ont un lien avec la passation des marchés publics donc des fraudes à la passation et à l'exécution ainsi qu'au paiement des marchés publics, les fraudes au paiement des salaires, les fraudes aux recettes, les fraudes au niveau des régies des services financiers et de recouvrement. En gros ce sont les principales techniques », a-t-il cité.

Selon lui, au cours de cette journée, les participants auront à faire part de leurs observations sur les travaux faits par l'étude, sur la méthodologie qui a été suivie sur la façon dont les données ont été collectées, traitées et analysées, sur les résultats qui ressortent de ces analyses ainsi que sur les techniques identifiées à travers cette collecte d'informations. Et enfin sur les recommandations qui ont été faites. « Il s'agit d'améliorer le document, de faire en sorte que tous les services se reconnaissent dans le document. Vous voyez que presque toutes les inspections, toutes les

DRH, la plupart des services centraux des structures de contrôle sont représentées. Par conséquent, nous augurons un document consensuel, participatif et inclusif », a-t-il conclu.

Ce rapport d'environ 92 pages est reparti en trois grandes parties à savoir : le concept de l'enrichissement illicite, les techniques d'enrichissement illicite au Mali, proposition de mesures pour mieux lutter contre l'enrichissement illicite.

La méthodologie adoptée pour l'étude a été à la fois inclusive, participative, quantitative et qualitative. Elle a été faite avec une large implication des parties prenantes notamment des services de l'administration publique (OCLEI, organes de contrôle, collectivités, services d'enquête et juridictions), des organisations de la société civile, des associations et organisations non gouvernementales, des ordres professionnels, le secteur privé et des personnes ressources, etc.

L'étude démontre que l'enrichissement illicite est un fléau qui gangrène l'administration publique au Mali malgré les efforts non négligeables déployés par les autorités publiques. Il semble être systémique puisqu'il touche tous les démembrements de l'administration publique et toutes les régions.

Les enquêtes menées lors de l'étude ont permis d'identifier les techniques d'enrichissement illicite les plus fréquentes au sein de l'administration publique malienne : distorsion / marchés publics, favoritisme, surfacturation, détournement, fraude, pot de vin, trafic d'influence, entente illicite, faux et usage de faux, commission illicite. Les agents publics et les usagers s'accusent mutuellement d'être à la base des dites techniques. L'étude a révélé que diverses manœuvres sont utilisées pour dissimuler les fonds illicites mais les acquisitions



de biens immobiliers, les dépenses de bien-être dominant et les dépôts bancaires sont couramment observés. Aussi, les tierces personnes (famille, parents, amis, etc.) sont également utilisées notamment les enfants. Toutes les régions enquêtées sont confrontées aux mêmes pratiques sus évoquées. Au regard de ce qui précède, la prise de mesures plus fortes s'impose face au phénomène qui ne cesse de prendre de l'ampleur. A cet effet, des recommandations réalistes et réalisables sont formulées en tenant compte particulièrement des contraintes éventuelles et du respect des différentes conventions ratifiées par le Mali. Leur mise en œuvre nécessite une synergie d'actions entre les différents acteurs (Etat Malien, organes de lutte, de contrôle, d'enquête et de poursuite, services publics, agents publics, usagers, etc.). Enfin, la mise en œuvre efficace et efficiente des recommandations nécessite la création d'une commission composée des principaux acteurs et l'élaboration d'un plan d'actions.

■ Ibrahim Sanogo

Inondation au Mali : A qui la faute et que faire ?

Des maisons délabrées, des familles déplacées, des villages submergés, telles sont les corolaires des pluies diluviennes au Mali. Les inondations consécutives aux pluies deviennent de plus en plus inquiétantes au regard de leur récurrence et de l'ampleur des dégâts qu'elles occasionnent. Dans un pays comme le nôtre où on est majoritairement pauvre, n'y a-t-il pas lieu de repenser notre politique d'urbanisation pour mieux prévenir les inondations ?

Pour le malien, les années se suivent et se ressemblent. Les inondations font des sinistrés, des sans-abris et des orphelins. Elles déciment souvent des villages à proximité des fleuves et même au-delà. Généralement, ce sont les populations démunies qui souffrent en longueur d'années à cause de ce phénomène récurrent dès la tombée de la 1ère goutte de pluie, partout, tant dans les milieux ruraux qu'urbains. Ces populations, de par leur dénuement, sont celles qui occupent les lieux inconfortables à l'habitation. Ce qui fait que les conséquences des inondations sont particulièrement dramatiques. A qui peut-on imputer la responsabilité de ce mal social persistant ? Certains sociologues y ont diagnostiqué une forme d'irresponsabilité civile. Selon la thèse du spécialiste, Dr Aly Tounkara, l'exode rural est quelque part un facteur décisif des causes d'inondations. En effet, la ville est une zone d'attraction par excellence en matière d'emplois et d'études. Au regard de cette immense opportunité en termes d'activités économiques, certains vont vouloir s'installer pour profiter de l'aubaine. Pour cela, avec l'inexorable condition de subsistance, ils sont contraints de s'installer dans des endroits où l'existence est précaire. D'où l'occupation des lieux où le risque d'inondation est imminent. Sous le même angle, un nanté érige un château dont une partie obstrue le lit de la rivière en réduisant le passage des eaux. L'eau n'ayant pas d'espace suffisant, subit des débordements. Du coup, les constructions aux fondations fragiles ne résisteront pas à la montée des eaux. Dans le même cadre, certains observateurs ont attribué ce mal à la vénalité des municipalités, pour le cas des villes. Les maires sont considérés comme ultimes coupables des in-



cidences causées par les pluies diluviennes, pour la simple raison qu'ils ont morcelé des terrains anarchiquement, même lorsqu'ils ne sont pas aptes à y faire habiter des personnes. Avec cette nouvelle habilitation à octroyer des parcelles aux personnes désirant s'installer, des maires font de cette activité une véritable mine d'or. Les maires concèdent des parcelles à titre personnel sans étude préalable de la situation géographique. Soucieux de s'en mettre plein les poches, ils n'hésitent pas à fouler au pied les lois régissant les conditions d'octroi de parcelles aux citoyens. En tout état de cause, les rôles des municipalités sont en question en tant qu'acteur majeur, proche des communautés.

En ce qui concerne les zones rurales, à la télé et partout sur internet, des vidéos font état d'inondations dans des campagnes, en cette période de saison des pluies. Elle touche des populations rurales. Cette tendance semblerait être la norme dans nos pays, révélant les citoyens oubliés par l'État central. Ce n'est que dans la tragédie que les autorités nationales voire internationales pensent aux campagnes. Malgré l'existence des services publics et préfectoraux, la population capitule face à un drame curable. Les inondations provoquent chaque année, selon des sources dignes de foi, des pertes en vies humaines, elles abîment des maisons, sans parler des récoltes.

Dans toutes les thèses évoquées par les chercheurs et observateurs, le manque de politique d'urbanisation depuis les indépendances est à l'origine de ces désastres, puisque la plupart des villes urbaines n'ont pas de planification conséquente, en termes d'aménagement du territoire. Il y a aussi une faible activité de prévision des catastrophes naturelles.

En fait, une ville avec une croissance démographique galopante, doit faire l'objet d'une politique d'anticipation et de planification pour garantir de bonne condition d'habitation. Elle permettra l'épanouissement à la fois des riverains et de la communauté. Par rapport à cette résolution, plusieurs villes maliennes doivent être dotées d'un plan d'organisation et d'aménagement du territoire. Sans ces préalables, il sera loisible d'assister à des débordements d'eau dans des quartiers urbains.

Par ailleurs, les ruraux doivent bénéficier d'une assistance permanente de la part de l'État, en partenariat avec Mali Météo afin d'éviter aux populations d'éventuels événements tragiques. Autrement dit, il s'agit d'une implication effective de l'État qui, au lieu d'être au cœur de l'action, agit en sapeur-pompier lors des drames.

■ Ibrahim Sanogo



Une cotisation payée est la garantie d'un droit certain



L'INPS au service des assurés sociaux



INSTITUT NATIONAL
DE PREVOYANCE SOCIALE



www.inps.ml



Email : inps@inps.ml



[INPS.Mali](https://www.facebook.com/INPS.Mali)



[@INPS_Mali](https://twitter.com/INPS_Mali)

A quelques jours du sommet de la CEDEAO, le 4 juin 2022 : L'ADEMA appelle à la levée des sanctions imposées au Mali

Ce mardi 31 mai 2022, l'Alliance pour la Démocratie au Mali-Parti Africain pour la Solidarité et la Justice (ADEMA-PASJ), présidée par le Pr. Marimantia DIARRA, a lancé un appel pour la levée des sanctions de la CEDEAO (Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest) et de l'UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine) contre le Mali. Cet appel de l'Adema-Pasj est lancé à quelques jours d'un sommet de la CEDEAO qui doit se tenir le 04 juin 2022 à Accra, en République du Ghana. « A cet effet, l'Adéma-PASJ exhorte toutes les parties prenantes à saisir cette ultime occasion pour créer les conditions d'un compromis responsable, en vue de la levée sans délai, desdites sanctions. La levée des sanctions permettrait d'atténuer les souffrances des populations maliennes qui sont les premières à subir les effets négatifs des sanctions. Vivement la levée des sanctions pour une intégration communautaire réussie en vue d'une intégration efficace », révèle le document de l'Adema-Pasj.



Le Comité Exécutif de l'Adéma-PASJ, lors de sa réunion ordinaire du 28 mai 2022 à son siège à Bamako, a analysé la situation socio-économique et politique du pays, notamment les conséquences des sanctions économiques, financières et diplomatiques de la CEDEAO et de l'UEMOA contre le Mali. A la faveur de la tenue d'un sommet de la CEDEAO, le 04 juin 2022 à Accra, en République du Ghana, l'Adéma-Parti Africain pour la Solidarité et la Justice (Adéma-PASJ), conformément au contenu de sa déclaration du 11 janvier 2022 et soucieux de la préservation des intérêts supérieurs du peuple malien et des autres populations des pays voisins, attire l'attention des Autorités de la Transition Malienne, des Chefs d'Etat de la CEDEAO, de l'UEMOA et de l'Union Africaine sur les effets négatifs des

sanctions imposées au Mali, depuis le 09 janvier 2022. Selon la Ruche, ces effets négatifs se traduisent par le renchérissement du prix des produits de première nécessité, les difficultés d'approvisionnement et d'accès aux intrants agricoles, en cette période de campagne agricole, ainsi que les difficultés rencontrées dans les transactions financières par les opérateurs économiques maliens. « A cet effet, l'Adéma-PASJ exhorte toutes les parties prenantes à saisir cette ultime occasion pour créer les conditions d'un compromis responsable, en vue de la levée sans délai, desdites sanctions. La levée des sanctions permettrait d'atténuer les souffrances des populations maliennes qui sont les premières à subir les effets négatifs des sanctions. Vivement la levée des sanctions pour une intégration com-

munautaire réussie en vue d'une intégration efficace », souligne le parti Adema-PASJ, présidé par le Pr. Marimantia Diarra.

A rappeler que depuis le 9 janvier 2022, le Mali est frappé par les sanctions de l'UEMOA et de la CEDEAO. Ces sanctions économiques et financières sont entre autres : fermeture des frontières entre les pays de la CEDEAO et le Mali ; suspension de toutes les transactions commerciales entre les pays de la CEDEAO et le Mali ; gel des avoirs de la République du Mali dans les Banques Centrales et Commerciales de la CEDEAO etc.

Aguibou Sogodogo
Source : Le Républicain

Levée de l'embargo et risque de déstabilisation du Mali : Aboubacar Sidick Fomba tire la sonnette d'alarme et propose

Ce samedi 4 juin 2022, les chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO devraient encore une fois se réunir pour discuter de la situation du Mali. Avec l'avancement des négociations, nombreux sont ceux qui songent à la levée de l'embargo contre le Mali. Sur la question, Aboubacar Sidick Fomba, membre du CNT et leader politique, attire l'attention des Maliens et propose des mesures à prendre pour éviter la déstabilisation du pays.

Les chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO ne lèvent pas les sanctions en cours pour les beaux yeux des Maliens, a-t-il dit. Ils sont dans une logique de le faire pour leurs propres intérêts, suivant l'analyse de M. Fomba. « Ils comptent lever les sanctions pour déstabiliser le Mali. Les chefs d'Etat-major de la CEDEAO se sont déjà rencontrés. Ils ont déployé des mercenaires à la frontière du Mali et de la Côte d'Ivoire, passant par celle du Mali et du Sénégal, en plus du Niger. Ces mercenaires entrent au Mali dès que les sanctions de la CEDEAO seront levées », explique le leader. De nombreuses personnes semblent être contentes de la nouvelle de cette levée de l'embargo sur le Mali. Aboubacar S. Fomba soutient qu'il faudra faire énormément attention après la levée de l'embargo. Pour éviter le pire, le membre du Conseil National de Transition (CNT) invite les autorités à décréter l'Etat d'urgence dès l'annonce de la levée des sanctions. Il estime que les autorités doivent prendre cette mesure pour éviter la destruction du pays. « Après avoir décrété l'Etat d'urgence à la suite de la levée des sanctions, les autorités doivent rapidement procéder au renforcement des dispositifs militaires au niveau des frontières entre le Mali, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Niger, le Burkina Faso et toutes les autres frontières », propose-t-il. Aussi, poursuivra-t-il, toutes les manifestations de soutien ou de contestation contre la transition doivent être interdites pendant la durée dudit Etat d'urgence au Mali. Après la prise de cette mesure, les autorités doivent immédiatement fermer l'Ambassade de la France au Mali. « Qu'on

mette un terme entre notre diplomatie et la diplomatie de la France. Parce que ça ne servira à rien. Nous n'avons aucun intérêt à continuer avec cette diplomatie », suggère le président du parti ADEPM. En plus, le leader politique requiert le non renouvellement du mandat de la MINUSMA en cas de la levée des sanctions économiques et financières infligées aux Maliens. « Le fait que nous pouvons déjà sécuriser notre territoire, le chapitre 7 ne sert, dit-il, encore à rien. Donc, le mandat de la MINUSMA n'est pas à renouveler ». Dans son analyse, le politique invite les autorités de la Transition malienne à redoubler d'efforts pour veiller et surveiller le représentant de l'Union Européenne au Mali. La position de cette personnalité étrangère n'inspire pas confiance, aux yeux de M. Fomba. « Le représentant de l'UE fait quelque chose. Le Mali doit, suite à la levée de l'embargo, créer urgemment sa propre monnaie. Après avoir fermé l'Ambassade, le Mali doit nationaliser toutes les entreprises françaises au Mali. On doit également dire aux autorités françaises que la France n'a aucune autre dette envers le Mali », souligne M. Fomba. Outre ces mesures, il encourage les décideurs maliens à aller vers l'installation des usines de raffinage dans le pays. Pour la lutte contre la pauvreté et la dotation du pays d'une armée puissante, il propose le retrait de (1) franc par minute de communication pour chaque usager de téléphone. En le faisant, l'Etat encaisse 14 milliards F CFA chaque jour. Par mois, le Mali pourra encaisser 420 milliards de nos francs. Par an, le pays pourra amasser 5000 milliards de nos francs, uniquement à travers le prélè-



vement d'un (1) F CFA par minute pour les appels téléphoniques des citoyens, propose le membre de la Commission Santé du Conseil National de Transition. Avec ce montant, il estime que les soldats seront mis dans toutes les conditions et plusieurs jeunes pourront également être recrutés au sein de l'armée malienne. Parlant toujours des mesures envisageables, le membre du Corema plaide pour la décentralisation de l'immatriculation et de la visite technique des véhicules maliens.

Mamadou Diarra
Source : LE PAYS

Me Baber Gano du CDSRI-RPM : “On ne veut pas un parti divisé”



Les membres du collectif pour la défense des statuts et règlement du RPM ont animé, hier jeudi 2 juin 2022, une conférence de presse. Il s'agissait pour eux, d'informer l'opinion nationale et internationale sur la décision résultant de l'arrêt de la Cour d'appel de Bamako, les conséquences de droit et les conséquences politiques de cet arrêt. Le président du collectif, Me Baber Gano, Secrétaire général du parti a annoncé leur disponibilité à œuvrer pour l'intérêt général du parti RPM.

A l'entame de son intervention, Me Baber Gano a fait un bref rappel du jugement de la Commune II. « L'appel que nous avons interjeté devant la Cour d'appel de Bamako pour réexaminer notre cause et que la Cour nous départage a été reçu. En son audience du 1er juin 2022, nous avons reçu le délibéré de la Cour d'appel de Bamako. « La Cour, statuant publiquement et contradictoirement : En la forme reçoit l'appel de Me Baber Gano et autres, la déclarant bien fondé. Au fond, infirme le jugement n° 8- du 2 mars 2022, du Tribunal de Grande Instance de la Commune II en toutes ses dispositions. Statuant à nouveau, annule la résolution du Comité central et la recommandation spéciale accordée au président du parti. Constate la fin du mandat du bureau politique national du RPM sur la base de l'article 32 renvoie les parties à l'organisation d'un congrès dont il leur plaira de fixer la date », a-t-il lu.

Me Gano estime que l'arrêt de la Cour d'appel de Bamako est une victoire éclatante et imposante du collectif pour la défense des sta-

tuts et règlement intérieur du RPM. « Nous sommes des républicains. Nous avons le souci de l'équité et de la justice. Il n'y a pas de triomphalisme face à cet arrêt. Nous saluons l'indépendance de la justice et le rétablissement de la justice que la Cour a rétabli dans le cadre de l'affaire qui oppose notre collectif à Bocari Treta et autres. Nous sommes très fiers. Nous n'avions rien contre personne. Nous réitérons notre soutien aux idéaux du parti. Nous nous opposons à la trahison de certains militants... Un des objectifs du collectif pour la défense des statuts et du Règlement intérieur du RPM était d'arrêter les fraudes contre les statuts et règlement intérieur du parti. Nous avons attiré l'attention des indécis mais malheureusement notre appel n'a pas été entendu. Ils nous ont considéré comme des cadres indécis qui ne sont pas dans la dynamique du parti. C'est ce qui nous a conduit à introduire une assignation aux fins de l'annulation des résolutions », a-t-il explicité.

Selon Me Baber Gano, il y a forcément des conséquences qu'il faut tirer de cette décision. Il y a les conséquences de droit et il y a les conséquences politiques. « Première conséquence de droit, nous devons considérer que la 3ème session du comité central n'a pas eu lieu. Il est retiré totalement de l'ordonnance juridique des décisions au titre des organes du parti. Deuxième conséquence de droit, la décision d'investiture du camarade Bocari Treta est totalement annulée. Troisième conséquence de droit, la Cour d'appel a mis fin

au mandat du BPN-RPM. Pour être précis, c'est la fin des fonctions et des responsabilités du président du parti. Aucun membre de l'ancien bureau politique national RPM ne peut exercer ses fonctions dans la légalité. A la date qu'aujourd'hui nous demeurons tous des militants. Nous n'avons pas visé les BPN des femmes et jeunes. L'assignation ne concerne pas ces deux bureaux. La fin du mandat du BPN-RPM est actée. La Cour d'appel, nous a renvoyé à l'organisation du congrès. Le camarade Bocari Treta fait de la diversion. Nous sommes du parti. Nous avons attaqué ceux qui ont violé les statuts et le règlement intérieur du RPM », a-t-il pilonné.

S'agissant des conséquences politiques, Me Baber Gano a affirmé sans ambages que l'arrêt de la Cour d'appel de Bamako a arrêté toutes les activités du BPN-RPM. L'entêtement n'est pas bon dans cette affaire. On ne peut pas défier un arrêt de justice. Force doit rester à la loi.

Me Baber Gano a également pointé du doigt l'ambition démesurée de Bocari Treta de mettre le parti en vase clos. « Nous estimons qu'on ne peut pas organiser les élections sans le recouvrement de l'intégrité du territoire national. Nous saluons les efforts des forces armées et de défense... Nous sommes plus légitimes qu'eux. Depuis la création de notre collectif, personne n'est parti intimider les militants à la base. Nous avons conquis nos bases par nos mérites nationales. On ne veut pas un parti divisé », a-t-il conclu.

Pour sa part, Moussa Timbiné, a rassuré les militants du parti que le collectif prône la cohésion et le rassemblement. Aussi, il est revenu sur les grands axes des propos de Me Baber Gano en langue bamanankan.

Selon Mamadou Diarrassouba, Bocari Treta et des siens ne sont pas en train de travailler pour le parti RPM. « Nous ne sommes contre personne. Mais, nous sommes intransigeants sur le respect des statuts et du règlement intérieur. Je pense qu'il faut prôner la cohésion. Nous demandons aux militants de donner la bonne information pour renforcer le parti. Nous demandons à Treta de venir avec nous en toute humilité pour continuer le travail du parti. Nous pensons que nous pouvons être ensemble », a-t-il conclu.

■ Ibrahim Sanogo

Théâtre : Madou Wolo prépare sa succession

Après plus de 40 ans de carrière théâtrale, Madou Wolo ne remplera pas. Il veut montrer la voie aux jeunes humoristes. C'est la raison pour laquelle il s'est lancé dans des spectacles, qu'il met en scène, avec la jeune génération.



Madou Wolo n'est pas éternel. À 60 ans, Kari Bogoba Coulibaly, de son vrai nom, le sait et prépare sa succession. Après son retour sur scène vendredi dernier avec le jeune comédien N'Golo, le natif de Ségou arborera de nouveau ce samedi son costume d'humoriste, pour un spectacle comique avec ses filles Miira et Néné.

« Je suis un artiste-comédien qui a toujours voulu voir sa relève assurée. Mon ambition est de transmettre mes compétences et les expériences acquises dans la vie aux jeunes. J'essaie en tous temps de les mettre à leur disposition », se justifie l'acteur, d'après lequel, de même que pour ses enfants, son « école est grandement ouverte à tous les jeunes désireux de faire carrière dans le théâtre ». C'est dans cet élan que l'homme de théâtre, qui a fait ses premières armes à l'Institut na-

tional des Arts (INA), où il obtiendra un diplôme en Arts dramatiques en 1986 et rencontrera plusieurs comédiens maliens avec lequel il formera la même année la Troupe Nyogolon, sera confronté à ses deux filles, qui veulent devenir comme lui. Le spectacle d'humour nommé « Face à face entre père et filles », lui fait dire que même si l'évènement est amusant, « être face à face avec des jeunes dans une carrière artistique est une pédagogie. À travers ce spectacle, nous prouvons que le dialogue existe entre l'ancienne et la nouvelle génération de comédiens. Cela peut motiver des gens dans d'autres domaines au Mali à faire de même », explique-t-il.

Sa grande expérience dans le théâtre, l'homme aux multiples casquettes (dramaturge, musicien compositeur, arrangeur...) l'a acquise grâce aux nombreux films dans lesquels il a

joué. Il s'agit, entre autres, de « Sanoudjè » de Boubacar Sidibé, « Yéléma » de Mamou Cissé (d'où il héritera de son surnom Madou Wolo), « Sia, le rêve du python » de Dani Kouyaté ou encore « La Génèse », de Cheick Oumar Sissoko.

Auréolé du titre de « comédien infatigable », il avoue ne vivre que pour l'art. « Il est présent et perpétuel dans ma vie. Et, si je venais à disparaître aujourd'hui, que le pays dise seulement : voilà, il s'en est allé. Et pourtant, et pourtant, il nous aura tout donné de son art », désire-t-il.

Aly Asmane Ascofaré
Source : Journal du Mali

Parrainage au Sénégal : La classe politique divisée... se radicalise



Le fantôme du parrainage hante les rêves de la classe politique à quelques quatre mois des élections législatives prévues au 31 Juillet 2022.

La loi N°2018-22 du 4 Juillet 2018 dispose que « Toute candidature à une élection, présentée par un parti politique légalement constitué, par une coalition de partis politiques légalement constitués ou une entité regroupant des personnes indépendantes est astreinte au parrainage par une liste d'électeurs. » C'est là où réside le problème pour l'opposition sénégalaise.

Mais faut-il le rappeler, le parrainage existe au Sénégal depuis 1963, c'est véritablement en 2018, que le système, conçu comme un filtre légal, pour réduire les nombres exponentiel de listes et candidatures en compétition, a été renforcé et durci, en même temps que le montant de la caution jugé aussi très élevé par cette même opposition.

Non sans nourrir un vif débat contradictoire, le parrainage défraie la chronique, à quelques mois des législatives prochaines, avec des joutes verbales nourries entre protagonistes du jeu politique pouvoir comme opposition..

De fait, le parrainage existe depuis l'aube de nos indépendances et l'idée de filtrer les candidatures à des fins de conservation du pouvoir a toujours présidé à son instauration dans le système électoral au Sénégal.

Ce fut le cas en 1963 déjà, où, pour être candidat à la présidentielle, il fallait être parrainé par un parti politique légalement constitué ou par 10 députés. Ce qui ne risquait pas de se produire en période de parti unique, où la vie politique est sous une chape de plomb.

En effet qui eut osé, dans contexte de traque sournoise aux opposants, défier les « pères de la Nation » ? On comprend dès lors que législateur parle de parti légalement constitué. Cette loi a été modifiée en 1991 pour élargir son champ d'application aux candidatures indépendantes, pour contrôler d'éventuels Robin des Bois qui seraient tentés de se présenter. La loi du 4 Juillet 2018 s'inscrit dans la même veine. Elle institue un parrainage, qui exige d'être inscrit sur le fichier électoral et de présenter un nombre de signatures allant de 0.8% à 1% des électeurs inscrits et un quota de 1000 parrains dans au moins 7 régions. Mais elle n'est pas sans poser d'énormes problèmes quant à son application.

L'opposition sénégalaise, après avoir acquiescé en 2019 lors de la présidentielle, en allant à cette élection, schant qu'elle allait à l'échafaud veut aujourd'hui revenir sur les règles du jeu. Sur plus de 8 candidats au palais de Léopold Sédar Senghor, seuls 5 avait pu décrocher le quitus.

Aphone sur la question depuis lors, c'est maintenant en 2022, avec ces législatives

qu'elle entend tirer les choses au clair en s'opposant au parrainage.

C'est YEWWI Askan Wi qui ouvre la fronde lors d'une conférence de presse tenue le 14 Mars en présence de tous ses leaders dont Khalifa Sall, Ousmane Sonko, Malick Gakou, Habib Sy, Aida Mbodj et Cheikh Tidiane Diéye etc.....

La position exprimée par Cheikh Tidiane Diéye lors de cette rencontre est que le système du parrainage viole le secret du vote, puisqu'il indique le choix du citoyen par le simple fait du parrainage. Etant donné que le bon sens veut selon lui, qu'on parraine son candidat préféré, dès lors, le secret du vote est violé. Sinon, on se retrouve alors dans une situation d'achat de conscience et de corruption, dans laquelle on parraine un candidat pour de l'argent et on vote pour un autre pour de l'argent.

Dans la foulée la coalition YAW exige la participation de Khalifa Sall à ces joutes électorales à venir, car estime -t-elle, l'ancien Maire de Dakar n'est point frappé d'inéligibilité en vue de la présidentielle de 2024, clame -t-elle avec fermeté

La coalition Gueum Sa bop a enfoncé le clou le même jour, lors d'une conférence de presse aussi, invitant l'opposition « à se dresser comme un seul homme contre cette nouvelle forme d'oppression » au besoin, mettre en place « un cadre unitaire de lutte contre les dérives monarchiques et électoralistes de la coalition BBY. »

Fraichement nommée coordonnatrice nationale des opérations de parrainage de la majorité présidentielle, l'ancienne Premier Ministre Aminata Touré a aussitôt porté la réplique à l'opposition. Très en verve, avec prestance et une bonne présence scénique, elle a d'abord relevé l'incohérence de celle-ci, qui après avoir accepté le parrainage en 2019, veut le rejeter en 2022. Ce qui selon elle, n'est « qu'enfumage et intoxication » de la part de l'opposition, non sans brandir des menaces à peine voilées, soutenant avec fermeté « désormais toute action sera suivie de réaction ». La loi sur le parrainage stipule que « dans une élection, un électeur ne peut parrainer qu'un (01) candidat ou une liste de candidats et qu'une seule fois. Dans le cas d'une présence sur plus d'une liste, le parrainage sur la première liste contrôlée, selon l'ordre de dépôt, est validé et est invalidé sur les autres. »

C'est une disposition qui a l'avantage de la coalition au pouvoir qui dispose de suffisam-

ment de moyens, humains, logistiques et financiers, pour mettre en place ses équipes de collecte motivées, et assécher le « marché des signatures ».

Cette situation est de nature à favoriser les cas de doublons dans les listes concurrentes. Même si les parrainages invalidés pour cause de doublon peuvent être remplacés sous 48 Heures après notification, le délai reste court dans bien de cas pour les porteurs de listes pour y satisfaire.

Même si la loi prévoit des peines d'amende et de prison pour les coupables de double parrainage, il faut reconnaître les auteurs de doublon lors de l'élection présidentielle de 2019 sont jusqu'ici dans une totale impunité. Ce qui pose un problème de l'applicabilité car l'intention de frauder n'est pas toujours facile à établir.

Mieux ! Le système de contrôle et vérification des dossiers de parrainage, tel que retenu par le législateur pose de sérieux problèmes.

En effet, on sait que les candidats déposent un dossier physique, et envoient le dossier électronique à l'organisme de contrôle. Comment vérifier la conformité du dossier électronique, à celui physique qui est le référentiel, à l'échelle de millions de signatures et autres informations ?

Quelle est la preuve matérielle de cette vérification, s'il n'y a pas la présence des partis politiques ?

L'on comprend alors, pourquoi, Cheikh Sidiya Diop, SG de la Ligue des Masses, Mamadou Lamine Diallo, leader de Tekki, et avec eux toute l'opposition, considère ces élections législatives comme étant censitaires, au regard du montant de la caution et discriminatoires au regard du dispositif du système de parrainage.

La radicalisation des deux camps, qui jouent à se faire peur est lourde de danger. D'autant que Yééwi Askan Wi exige la participation de Khalifa Sall aux prochaines joutes électorales, en dépit de sa situation judiciaire.

Décidément les enjeux des locales de Janvier et ceux des législatives de Juillet augurent d'une élection présidentielle lourde d'incertitudes pour 2024. Et c'est peu dire.

Samba Moussa LY

Source : notretempsn.com

Compagnie de Fatick (Sénégal) : Le gendarme détourne 14 millions, met le feu et prend la fuite



Du nouveau dans l'affaire de l'incendie de la compagnie de gendarmerie de Fatick. Le drame a eu lieu dans la nuit du 12 au 13 février dernier. L'enquête ordonnée par le Haut commandant de la gendarmerie nationale mouille le maréchal des logis-chef Mayib Mbow.

D'après Libération, qui rouvre ce dossier dans son édition de ce jeudi, ce dernier avait commandé 200 carnets d'amendes forfaitaires de 1500 francs CFA l'unité. Il attribuera les documents aux brigades placées sous son autorité. Mais, les investigations révèlent que l'argent récolté en contrepartie de la distribution des amendes n'a jamais été versé au Trésor public. Soupçonné d'avoir détourné les fonds en question, Mayib Mbow est détaché de la compagnie de Fatick et affecté ailleurs.

Libération renseigne que pour dissimuler son

forfait, il commande de faux carnets d'amendes forfaitaires pour remplacer ceux déjà écoulés. La lieutenant Ndèye Faly Bâ, nouveau commandant de la compagnie de Fatick, pose son veto. Sachant qu'il est cerné, d'après le journal, le gendarme détourne près de 14,3 millions de francs CFA, met le feu au secrétariat de la compagnie, certainement pour effacer les traces de son forfait, avant de prendre la fuite.

Mayib Mbow est en ce moment activement recherché. Il est sous le coup d'un mandat d'arrêt international pour « incendie volontaire d'édifices publics, faux et usage de faux, contrefaçon de quittance de l'État, détournement de deniers publics, destruction volontaire d'édifices et de pièces comptables ».

Source : seneweb

Côte d'Ivoire : Le Gouvernement des Etats-Unis renouvelle son soutien au gouvernement ivoirien pour la troisième campagne de Pulvérisation Intra Domiciliaire



Le gouvernement des États-Unis, à travers l'Initiative présidentielle des États-Unis contre le paludisme (PMI), soutient la troisième campagne de Pulvérisation Intra Domiciliaire à effet rémanent (PID) à Sakassou et Nassian qui se déroule depuis le 16 mai jusqu'au 10 juin 2022.

Le Plan stratégique national de lutte contre le paludisme de la Côte d'Ivoire a identifié la PID comme l'une des stratégies de lutte anti-vectorielle pour contrôler et éliminer le paludisme du pays. Dirigée par l'Agence des États-Unis pour le Développement International (USAID) et mise en œuvre conjointement par les Centres pour le Contrôle et la Prévention des Infections (CDC) des États-Unis et l'USAID, PMI a répondu positivement à cet appel.

L'an dernier, le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP) et PMI ont mené

la deuxième campagne de PID à Sakassou et Nassian, deux districts fortement endémiques, et ont ciblé 60 496 structures et protégé 201 178 personnes. Cette année, PMI pulvérisera plus de 62 000 structures, protégeant plus de 200 000 personnes y compris les populations les plus vulnérables au paludisme que sont les femmes enceintes et les enfants de moins de cinq ans.

« La pulvérisation d'insecticides sans danger pour l'homme pour éloigner les moustiques des habitations est une stratégie clé pour réduire l'exposition au paludisme » a déclaré la Chargée d'Affaires a.i. Joann M. Lockard. « C'est une action essentielle qui sauve des vies et le gouvernement américain est fier de soutenir les efforts ivoiriens pour améliorer les systèmes de santé ». Les risques liés à cette maladie dangereuse sont considérablement

réduits lorsque la PID est associée à d'autres activités de lutte contre le paludisme, telles que dormir sous des moustiquaires imprégnées d'insecticide de longue durée d'action, fournir un traitement préventif aux femmes enceintes dans les districts à haut risque et diagnostiquer et traiter rapidement les personnes atteintes du paludisme. Depuis 2017, l'USAID a investi 125 millions de dollars en Côte d'Ivoire pour prévenir, détecter et traiter le paludisme. Ce soutien comprend la fourniture de 5,2 millions de moustiquaires, 8,2 millions de tests de diagnostic du paludisme et de cours de traitement, ainsi que la formation aux thérapies combinées à base d'artémisine (ACT) pour 8 300 travailleurs de la santé.

Source : abidjan.net

Niger : Mahamane Ousmane perd son procès contre l'État du Niger !

L'information a fait le tour de la presse nigérienne. Le candidat Mahamane Ousmane - à l'élection présidentielle de 2021 - a perdu son procès devant la Cour de Justice de la CEDEAO. Ce verdict, tant attendu, vient clore le débat juridique sur la victoire électorale de Bazoum Mohamed. Celui-ci - déclaré vainqueur et investi par la cour constitutionnelle nigérienne - trouve dans la décision du juge communautaire, une seconde et définitive légitimité juridique. En conséquence, M. Ousmane devra assumer son rôle d'opposant, jusqu'à la prochaine présidentielle.

Pour l'heure, le concerné n'a pas publiquement réagi - contrairement à certains de ses soutiens. C'est ainsi que M. Oumarou Abdourahmane (président du parti UNPP INCIN AFRICA, ex candidat à la présidentielle et soutien de Ousmane au second tour) a écrit sur sa page Facebook : « Ainsi donc la cour a tranché en faveur de l'État du Niger ! Il faut être naïf pour s'attendre au contraire avec cette

CEDEAO, syndicat des Présidents téléguidé par les Puissances étrangères ! »

De son côté, M. Kane Kadaouré Habibou (président du parti SDR-Sabuwa, lui aussi ex-candidat et soutien d'Ousmane) a réagi en ces termes : « La Cour de Justice de la CEDEAO vient de trancher sans demi-mesure en faveur de l'État du Niger. Nous prenons acte et retournons à la besogne pour suite à donner à cet énième coup de boutoir ». Reste à savoir ce que cela signifie ! Une chose est sûre : la déception est grande chez les opposants. Car, M. Ousmane n'a même pas réussi à obtenir des dommages-intérêts, qui auraient pu combler les caisses de son parti éreintées par la campagne et les procédures judiciaires. Côté pouvoir, on se frotte discrètement les mains ! Dans sa dernière parution, le bihebdomadaire La Roue de l'histoire - proche du régime écrit : Mahamane Ousmane a perdu son combat. Il a juste entretenu ses militants avec sa victoire illusoire et trainé l'opposition

presque une année durant dans une attente désespérée alors même qu'il connaissait les mécanismes de la Cour de Justice de l'Institution communautaire dont il a été le Président du Parlement durant une dizaine d'années ». Cela dit, cette défaite judiciaire, en effet, libère théoriquement les alliés de Mahamane Ousmane, qui peuvent contracter de nouvelles alliances. Autrement dit, l'opposition nigérienne est actuellement exposée à une véritable saignée. En avril dernier, déjà, M. Ibrahim Yacouba l'avait quitté au profit de Bazoum. Par conséquent, il n'est pas impossible que, dans les jours prochains, d'autres lui emboîtent le pas. La vie politique nigérienne est habituée à ces types de revirements qui font partie du jeu démocratique. Encore faudrait-il, en l'occurrence, que Bazoum Mohamed tende la main et libère les prisonniers politiques. Parallèlement, le risque d'un gouvernement pléthorique est évident, dans la mesure où le pouvoir en place devra « caser » ses futurs probables alliés. Le budget du Niger le supportera-t-il ? En attendant, l'opinion est suspendue à la réaction de M. Mahamane Ousmane. Quelle action entreprendra-t-il ? Acceptera-t-il la décision de la Cour de la CEDEAO ? Rejoindra-t-il Bazoum ? Sera-t-il plus actif, plus audible en tant qu'opposant ? Wait and see !

■ Malik Wogo



Premier League : Manchester United annonce le départ de Paul Pogba

Paul Pogba et Manchester United, c'est terminé. Le milieu français ne fera plus partie de l'effectif des Mancuniens pour la saison 2022-2023. L'officialisation de cette séparation a été faite par le club lui-même. Paul Pogba a réagi à cette annonce.

Paul Pogba n'est pas dans les plans du nouvel entraîneur de Manchester United. Ce dernier n'a donc pas insisté pour conserver le joueur de 29 ans dont la saison a été très compliquée cette année. Dans un communiqué, les Red Devils ont officialisé son départ de « Manchester United à la fin juin, à l'expiration de son contrat ».

Avec des prestations en dents de scie et des

blessures à répétition, Pogba n'a pu donner la plénitude de son talent pour conquérir les supporters de United. Leur relation s'est détériorée et on ne pleurera pas son départ. Paul Pogba a déclaré être fier d'avoir porté le maillot de United. Il a salué les fans pour leur soutien inconditionnel et garde en mémoire les importants moments de son passage à Manchester United.

Son transfert record de plus de 105 millions d'Euros a fait jaser. Son passé étincelant à la Juve parlait pour lui-même. Manchester United lui avait alors donné la clé de l'équipe pour son renouveau. En 2017, la Ligue Europa est dans son escarcelle, mais sa relation avec l'entraîneur Jose Mourinho se complique. Ce dernier parle de lui comme étant un virus dans le vestiaire.

Après, Pogba enchaîne des blessures, et les incompréhensions avec les supporters ne finissent pas quelques sifflets. Souvent courtisé par des clubs comme le Real et le PSG, Pogba ne va certainement pas chômer. Et d'après les médias italiens, Pogba aurait donné son accord pour revenir à la Juve et accepté de baisser son salaire. Si l'information se confirme, ce sera un retour aux sources. Pogba est en territoire conquis à Turin.

Source : Afrikmag





Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous donnez du souffle et de l'élan à des démarches audacieuses qui s'avèreront payantes. Jupiter n'aura pas froid aux yeux et vous donnera le courage d'affirmer vos ambitions professionnelles. Ne rougissez pas de vouloir décrocher un meilleur poste.

La chance vous sourira notamment en matière d'argent, mais cela n'aura rien à voir avec le hasard, car vous la provoquerez. Vous ne gaspillerez certainement pas vos euros dans des gains improbables dans des jeux. Vous aurez des idées plus réalistes.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous vous attèlez à vos occupations avec une attitude constructive et résolue. Vous souhaitez aller de l'avant et vous entraînez les autres dans votre sillon. Vos activités seront porteuses et vos collègues reconnaîtront vos qualités.

Vos soucis seront à mettre sur le compte de questions plus relationnelles que matérielles. Si vous ne gagnez pas d'argent, ce sera parce que l'on refusera de vous en donner. Vous considèrerez ce refus comme une injustice, dont vous demanderez réparation.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous pouvez travailler avec une collaboratrice qui vous apporte du réconfort moral. Elle peut vous encourager à continuer vos tâches. C'est grâce à des rencontres dans votre service que vous allez de l'avant. Écoutez vos ambitions professionnelles.

Les finances sont au beau fixe tant que vous ne craquez pas sur des gadgets. Il est utile de revoir votre relation à l'argent. Elle peut être basée sur de mauvaises habitudes. La journée favorise la prise de bonnes résolutions pour stabiliser le budget.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Les dissonances en provenance de la planète rouge pourront vous exposer à des trahisons ou à des formes de chantage plus ou moins déguisées. Neptune ne sera pas en reste. Ces contrariétés pourront vous faire subir une méchante douche écossaise.

Rien ne sera facile ! L'influence perturbatrice de Neptune accentuera le climat de méfiance que vous éprouverez vis-à-vis de votre banque. Certains frais bancaires vous sembleront anormalement élevés. Vos demandes de renseignements resteront sans réponse.



Lion (22 juillet - 23 août)

Côté motivation, vous serez au top, de quoi vous donner à fond et de mettre les bouchées doubles dans votre travail. En revanche, si vous devez obéir à des ordres, ce sera plus compliqué. Le ton montera et vous risquerez des conflits avec un supérieur.

Vous aurez de bonnes raisons d'être optimiste, car l'argent ne devrait plus être un trop gros problème en ce moment. Si vous attendez une somme, le versement d'indemnités ou des facilités de paiement, tout devrait se décanter dans le bon sens du terme.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous saurez vous imposer auprès de vos collègues ou supérieurs avec une plus grande autorité, mais sans aucune agressivité. Ces échanges vous permettront de dissiper certains doutes et de vous remettre au travail de façon nettement plus efficace.

Financièrement, cela ne sera pas une période de vaches maigres, mais vous ouvrirez votre porte-feuille à bon escient. Vous justifierez vos dépenses par l'entretien de la maison, les divertissements des enfants et une petite part à la fantaisie.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous appréciez les collègues avec qui vous travaillez. Ils vous le rendent bien et l'ambiance dans le service est chaleureuse. Parler dans une réunion et donner des idées pourraient être une expérience nouvelle. Attendez-vous à des opportunités agréables.

Les dépenses restent très importantes. Elles apportent des satisfactions sur le moment, mais attention aux regrets. Les frais sont déclenchés par des sorties ou la visite de proches. Les amis occasionnent aussi ces frais. Restez modéré avec les achats.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Si vous êtes directeur de société ou chef d'entreprise, outre l'aspect valorisant de votre statut professionnel, vous aurez une raison supplémentaire de vous accrocher à votre poste : le transmettre à votre enfant ! Vous pensez vraiment à tout...

Contrairement à certains volatiles, vous ne vous laisserez pas plumer aujourd'hui, bien entendu sur un plan strictement financier ! Quelles en sont les raisons ? Elles sont simples : une part de chance, une part de jugeote et un dernier tiers de sagesse...



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Mars vous mettra sous pression. Vos rapports seront tendus avec votre direction et les raisons de vous énerver seront nombreuses. Évitez les réactions à chaud et faites appel à vos alliés du moment, le Soleil et Mercure pour trouver des solutions.

Avec Jupiter dissonant à Neptune, soyez prudent. Car si la chance se manifeste, elle pourrait aussi très vite tourner et pas dans le bon sens, vous mettant ainsi face à des réalités difficiles. Les non-paiements vous vaudront des frais supplémentaires.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Le transit de Mercure dans votre maison X aura pour effet de relancer, de dynamiser votre carrière. Vous serez totalement impliqué dans votre activité. Vous évoluerez dans une période décisive qui vous confrontera à une nouvelle méthode de travail.

Jupiter dans votre secteur d'ombre vous apportera des contrariétés du côté argent. Vous devrez renoncer à un avantage financier, matériel. Vous pourriez vous retrouver dans de réelles difficultés avant de conclure un arrangement qui vous conviendra.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Un nouveau contrat pourrait arriver par un concours de circonstances. Il est important de vous faire confiance, car le poste proposé peut demander des responsabilités. Osez saisir l'opportunité. Un appui d'un supérieur hiérarchique peut vous aider.

Continuez à contrôler le budget. Il s'envole dans différentes dépenses. Les économies sont difficiles. Essayez de dépenser modérément. Pour garder l'équilibre financier, de bonnes astuces sont trouvées. Grâce à votre créativité, vous pouvez bricoler.



Poisson (19 février - 21 mars)

Dans votre métier, vous serez très professionnel. Ce ne sera pas le cas de tout le monde... Au final, malgré votre attitude exemplaire, vous ne gagnerez pas plus d'argent que vos collègues. Vos supérieurs ne s'en rendront même pas compte. Décevant !

Vos dépenses superflues ? Aujourd'hui, les dissonances de Saturne vous feront croire qu'elles sont indispensables. Ce sera un leurre... Ami Poissons, vous pourrez même ironiser à propos de toutes ces fourmis soucieuses d'économiser leur argent.

L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



1010 **Malikilé**



Les sanctions anti-français
Ne nous laissons pas manipuler!



1011 **Malikilé**



Liberté provisoire pour Oumar Marika
Que fera le tonitruant homme politique?



1012 **Malikilé**



De Montargis Teli à la rencontre de 'Sira' à djou Anka Wuli Mali V
"Au sud, les gens commencent à partir de Chamoula"



1013 **Malikilé**



Operation Kaktoul
Du renfort pour le front Sud à Sikasso



1014 **Malikilé**



Après les sanctions CEDEAD-UEMOA
Le Mali vers un bras de fer ou un compromis?



1015 **Malikilé**



Sanctions CEDEAD-UEMOA
La riposte du gouvernement



1016 **Malikilé**



Sanctions de la CEDEAD contre le Mali
Une pluie de réactions



1017 **Malikilé**



Chequei Kouffa Maiga
L'Homme de l'Année 2021



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23